

ANNEXE A

1. Pièces pour l'équipement spécialement conçu tel que décrit dans les paragraphes 2 à 14 inclusivement de la présente liste.
2. Installations et équipement spécialement conçus pour la fabrication d'éléments combustibles qui contiennent des matières de base (fertiles) ou des matières fissiles.
3. Installations et équipement spécialement conçus pour la production ou la concentration du deutérium ou de l'oxyde de deutérium.
4. Équipement spécialement conçu pour séparer les isotopes d'uranium ou de lithium.
5. Machines, produits ou équipements spécialement conçus pour servir au traitement de matières nucléaires irradiées afin d'isoler ou de récupérer les matières fissiles, telles que machines pour hacher le combustible de réacteurs nucléaires, extracteurs à contre-courant de solvant et leurs pièces et accessoires spécialisés.
6. Équipement spécialement conçu pour le traitement de matières de base (fertiles) ou matières fissiles, y compris les installations spécialement conçues pour la production d'hexafluorure d'uranium (UF₆).
7. Vannes d'un diamètre de 3 cm ou plus avec fermeture à soufflets, entièrement constituées ou revêtues d'aluminium, de nickel ou d'un alliage contenant 60 p. 100 ou plus de nickel, fonctionnant à la main ou automatiquement.
8. Centrifugeuses à gaz capables d'enrichir ou de séparer les isotopes, ainsi que les pièces et l'équipement spécialement conçus pour les centrifugeuses à gaz et les installations de centrifugeuses à gaz.
9. Compresseurs et soufflantes (de type turbo-compresseur, centrifuge et à écoulement axial), entièrement constitués ou revêtus d'aluminium, de nickel ou d'un alliage contenant 60 p. 100 ou plus de nickel, et d'une capacité de 60 pi.³ par minute (1,700 litres par minute) ou plus.
10. Cellules électrolytiques pour la production de fluor, ayant une capacité de production de plus de 250 grammes de fluor par heure.
11. Échangeurs de chaleur utilisables dans des installations de diffusion gazeuse (c'est-à-dire échangeurs de chaleur constitués d'aluminium, de cuivre, de nickel, ou d'alliages contenant plus de 60 p. 100 de nickel ou de combinaisons de ces métaux en tubes gainés), conçus pour fonctionner à une pression inférieure à la pression atmosphérique, avec un taux de fuite de moins de 10⁻⁴ atmosphères par heure avec une variation de pression de l'atmosphère.
12. Réacteurs nucléaires, c'est-à-dire réacteurs capables de fonctionner de façon à assurer une réaction en chaîne contrôlée et autonome et l'équipement spécialement conçu pour eux.
13. Tubes générateurs de neutrons conçus pour fonctionner sans système à vide extérieur et employant une accélération électrostatique pour provoquer une réaction nucléaire tritium-deutérium.
14. Instruments de contrôle de fabrication spécialement conçus ou modifiés pour la commande et le contrôle du traitement des matières fissiles irradiées ou fertiles et du lithium.